

Séance ordinaire du 2 juin 2014

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce deuxième jour du mois de juin deux mille quatorze à dix-neuf heures quarante, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Saint-Romuald (Lévis).

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, René Fortin, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Pierre Lainesse, Réjean Lamontagne, Robert Maranda, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Jean Dubé, directeur général, et Marlyne Turgeon, assistante-greffière.

CV-2014-05-00

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 juin 2014, tel qu'il est modifié par le retrait de l'affaire prévue au point 5.1 intitulée

« Ressources humaines

Appel de candidatures pour le poste hors cadre de directeur ou directrice des Communications

Réf. : RH-2014-069 »

ainsi que par l'ajout des affaires suivantes :

« Conseil

Félicitations au vérificateur général »

« Conseil

Félicitations aux membres du personnel de la Ville et au comité consultatif de toponymie de la Ville »

« Développement

Fermeture temporaire de rues pour la tenue de la boucle du Grand défi Pierre Lavoie

Réf. : DEV-2014-075-R-1 »

« Développement

Tirs à blanc par Les arquebusiers de kébec inc.

Réf. : DEV-2014-115 »

« Urbanisme et arrondissements

Adoption des nouveaux odonymes

Réf. : URBA-PSU-2014-011 »

« Avis de motion

Avis de motion d'un règlement modifiant le règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général, la sécurité et les animaux »

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-01**Période de questions**

Environ 30 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2014-05-02**Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 mai 2014**

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 20 mai 2014.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-03**Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 12, 15 et 20 mai 2014**

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 12, 15 et 20 mai 2014 est déposé.

CV-2014-05-04**Abolition du poste de technicien ou technicienne en ressources humaines à la Direction des ressources humaines et création d'un poste d'agent ou d'agente de ressources humaines à cette direction**

Réf. : [RH-2014-077](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'autoriser les modifications de postes de la Direction des ressources humaines comme suit :

- d'abolir le poste col blanc régulier à temps complet de technicien ou technicienne en ressources humaines, classe 10, de cette direction;
- de créer un poste professionnel régulier à temps complet d'agent ou d'agente de ressources humaines, classe 2, à cette direction.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-05**Nomination d'un directeur adjoint de la Direction du service de la sécurité incendie et appel de candidatures pour le poste cadre pompier de chef de division à cette direction**Réf. : [RH-2014-078](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones

Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De nommer Richard Amnotte au poste cadre pompier, régulier à temps complet de directeur adjoint de la Direction du service de la sécurité incendie, au salaire de la classe 4, échelon 6, aux conditions de travail prévues au recueil des conditions de travail des cadres de la Ville et de lui reconnaître 10 ans d'ancienneté aux fins de vacances, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2014.

D'autoriser la Direction des ressources humaines à procéder à un appel de candidatures afin de pourvoir au poste cadre pompier régulier à temps complet de chef de division à la Direction du service de la sécurité incendie et de procéder à un processus de sélection pour combler ce poste.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-06**Dépôt du rapport annuel 2013 du Vérificateur général**

Le rapport annuel du vérificateur général prévu à l'article 107.13 de la *Loi sur les cités et villes* constatant les résultats de sa vérification, est déposé.

CV-2014-05-07**Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de la Maison natale de Louis Fréchette**Réf. : [DG-2014-088](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau

Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'autoriser le membre du conseil de la Ville Pierre Lainesse à participer à l'activité organisée au bénéfice de la Maison natale de Louis Fréchette, le 17 juin 2014 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-08**Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de la Fondation collège de Lévis**Réf. : [DG-2014-089](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'autoriser le membre du conseil de la Ville Janet Jones à participer à l'activité organisée au bénéfice de la Fondation collège de Lévis, le 19 juin 2014 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-09

Mise en place du bureau de projet de la Direction générale

Réf. : [DG-2014-102-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Clément Genest

De transférer un membre du personnel professionnel, détenant un poste de conseillère en gestion de projets, poste professionnel régulier à temps complet, classe 8, au bureau de projet.

De créer trois postes de conseiller ou conseillère en gestion de projets, postes professionnels réguliers à temps complet, classe 8, au bureau de projet.

D'abolir les postes d'emploi occasionnés par les mouvements de main-d'œuvre, selon les modalités de l'entente établie.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-10

Attribution du contrat pour la fourniture d'un camion tracteur 10 roues diesel et cabine conventionnelle et d'un camion 10 roues châssis et cabine conventionnelle

Réf. : [INF-EM-2014-017](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'attribuer le contrat pour la fourniture d'un camion tracteur 10 roues diesel et cabine conventionnelle et d'un camion 10 roues châssis et cabine conventionnelle (appel d'offres 2014-50-38) à Camions Freightliner Québec inc. de la façon suivante :

- projet TPE-2014-01, camion tracteur 10 roues diesel et cabine conventionnelle, au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense de 142 004 \$, avant TPS et TVQ;
- projet TPD-2014-01, camion 10 roues châssis et cabine conventionnelle, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une

dépense de 135 028 \$, avant TPS et TVQ, incluant l'option pour l'ensemble de batteries à l'intérieur du camion;

conformément au devis et à leur soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-11

Adhésion au regroupement d'achat de pneus pour les années 2014 à 2016 de l'Union des municipalités du Québec

Réf. : [INF-EM-2014-019](#)

ATTENDU que la Ville a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec de former, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités (ou MRC ou régions intermunicipales) intéressées, un regroupement d'achats pour des achats regroupés de pneus ;

ATTENDU que les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* permettent à la Ville de conclure avec l'Union des municipalités du Québec une entente ayant pour but l'achat de produits en son nom ;

ATTENDU que les articles 29.9.2 de la *Loi sur les cités et villes* permettent à l'Union des municipalités du Québec de déléguer, par entente, une partie de l'exécution du processus contractuel au Centre de services partagés du Québec ;

ATTENDU que la Ville désire adhérer au dossier d'achats regroupés (DAR-Pneus CSPQ) pour se procurer les différents types de pneus identifiés dans une fiche technique d'inscription spécifique, et ce, dans les quantités nécessaires à ses activités ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'adhérer au regroupement d'achat DAR-Pneus géré par Centre de services partagés du Québec pour la période du 1^{er} août 2014 au le 31 mars 2016 (durée de 20 mois).

De confier à ce centre, par l'entremise de l'Union des municipalités du Québec, le processus menant à l'adjudication de contrats d'achats regroupés des différents types de pneus nécessaires aux activités de la Ville.

De consentir à ce que cette union délègue à ce centre, l'exécution l'entente.

De s'engager à compléter pour cette union, dans les délais fixés à la fiche technique d'inscription transmise visant à connaître une estimation des quantités annuelles des divers types de pneus requis.

D'estimer les besoins en pneus pour la durée du contrat de 20 mois à environ 555 000 \$.

De s'engager à respecter les termes et conditions de ce contrat comme si la Ville avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera

attribué.

De reconnaître que, selon sa politique administrative, ce centre perçoit, directement auprès des fournisseurs-adjudicataires, un frais de gestion établi à 1 % (0,6 % versé à ce centre et 0,4% à cette union) qui est inclus dans les prix de vente des pneus.

Selon la politique administrative de ce centre, de s'abonner au Portail d'approvisionnement de ce centre et d'en assumer le coût d'abonnement annuel établi à 500 \$ par code d'accès par individu, pour être inscrit à ce regroupement d'achat.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-12

Détermination et installation de panneaux d'arrêt

Réf. : [INF-GEN-2014-057](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De déterminer des zones d'arrêt et décréter l'installation des panneaux d'arrêt aux endroits suivants :

303° sur la rue Picasso, à l'intersection sud de la rue de Capri, en direction est et ouest, dans le secteur Saint-Jean-Chrysostome.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-13

Proclamation des *Journées de la culture 2014*

Réf. : [DVC-ART-2014-015](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De proclamer les journées des 26, 27 et 28 septembre 2014 *Journées de la culture*, dans le but de manifester de façon tangible l'intérêt de la Ville pour la culture.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-14

Aide financière à des organismes scouts de la communauté

Réf. : [DVC-SOC-2014-013](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'accorder aux organismes de la communauté suivants l'aide financière indiquée, selon les modalités de versements prévues à l'annexe 1 de la fiche

de prise de décision DVC-SOC-2014-013, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne :

• Le groupe Déziel inc.	9 249 \$
• Groupe scout de Pintendre (District Rive-Sud/Beauce) inc.	2 472 \$
• Groupe scout de Lauzon (District Rive-Sud/Beauce) inc.	2 338 \$
• Groupe scout de Saint-Jean-Chrysostome (District Rive-Sud/Beauce) inc.	5 423 \$
• Groupe scout de Charny (District Rive-Sud/Beauce) inc.	1 931 \$
• Groupe scout de Saint-Étienne (District Rive-Sud/Beauce) inc.	8 237 \$
• Groupe scout de Saint-Rédempteur (District Rive-Sud/Beauce) inc.	1 576 \$
• Groupe scout Saint-Nicolas (District Rive-Sud/Beauce) inc.	2 458 \$

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-15

Fermeture temporaire d'une partie de la rue Saint-Laurent et du Parcours des Anses (secteur Lévis)

Réf. : [DVC-SPO-2014-014](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'autoriser le Club tri-action de Lévis et le Club de course Lévis à utiliser une partie du Parcours des Anses, le 4 juillet 2014, pour la tenue de la Course du Grand Lévis, selon les paramètres indiqués à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2014-014.

De fermer temporairement une partie du Parcours des Anses et une partie de la rue Saint-Laurent (secteur Lévis), et d'interdire le stationnement sur une partie de cette rue, le 4 juillet 2014, selon les paramètres indiqués à cette fiche de prise de décision, pour permettre la tenue de cet événement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-16

Aide financière à des organismes de la communauté

Réf. : [DVC-SPO-2014-016](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'accorder aux organismes de la communauté suivants l'aide financière indiquée afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne :

• Association baseball mineur Desjardins (A.B.M.D.)	4 750 \$
• Association du baseball mineur Chaudière Est	4 018 \$
• Association du baseball mineur de St-Jean-Chrysostome	5 250 \$
• Association de baseball Chaudière-Ouest	9 396 \$
• Club de biathlon la poursuite	6 250 \$
• Club cycliste de Lévis	1 750 \$

• Club de gymnastique gymnamic	12 250 \$
• Club de gymnastique Lévis inc.	9 250 \$
• Club de handball de Lévis	7 500 \$
• Club de judo de Lévis	6 245 \$
• Club de judo okano de Charny inc.	5 750 \$
• Dojo de karaté chito-ryu Yves Guay	2 250 \$
• Club de natation les riverains inc.	12 550 \$
• Le club de natation des Chutes-de-la-Chaudière	3 250 \$
• Club de patinage artistique Saint-Romuald Saint-Jean inc.	7 250 \$
• Club de patinage artistique de Charny	2 250 \$
• Club de ski de fond de St-Jean-Chrysostome inc.	2 250 \$
• Le club de ski de fond St-Étienne inc.	3 730 \$
• Club de ski de fond les pionniers de Breakeyville	1 400 \$
• Association de soccer Chaudière-Ouest	12 975 \$
• Association de soccer St-Étienne-de-Lauzon inc.	10 080 \$
• L'association de soccer de Pointe-Lévy	9 250 \$
• Taekwondo Chutes Chaudière	8 750 \$
• Club de taekwon do de Charny	3 250 \$
• Club Tae Kwon-do Pointe-Lévy inc.	6 750 \$

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-17

Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation des lots 2 848 808 et 2 848 809 du cadastre du Québec (chemin Sainte-Anne, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

Réf. : [URBA-2014-053](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De donner un avis défavorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation des lots 2 848 808 et 2 848 809 du cadastre du Québec, d'une superficie d'environ 316 412 mètres carrés, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-18

Tirs à blanc par Les arquebusiers de kébec inc.

Réf. : [DEV-2014-114](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'entériner l'autorisation donnée par l'administration municipale à Les arquebusiers de kébec Inc. à procéder au tir de balles à blanc dans le parc de l'hôtel de ville dans le cadre d'une conférence de presse pour l'annonce de la Fête de l'eau, le 28 mai 2014.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-19

Avis de motion du Règlement RV-2014-13-44 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement

Réf. : [INF-GEN-2014-057](#)

Le membre du conseil de la Ville Robert Maranda donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2014-13-44 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Ce règlement a pour objet d'interdire le stationnement sur une partie des rues Philippe-Boucher, Bizet et Hypolite-Bernier (secteur Lévis).

CV-2014-05-20

Avis de motion du Règlement RV-2014-13-45 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (vente de véhicules récréatifs, route du Président-Kennedy, secteur Pintendre)

Réf. : [URBA-2014-093](#)

Le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2014-13-45 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce règlement a pour objet d'autoriser un des usages de la classe C300 soit la vente de véhicules récréatifs à un seul endroit dans la zone C2784 et d'y prévoir des normes concernant la superficie maximale de plancher, la largeur, la profondeur et la superficie d'un terrain, la superficie d'occupation au sol et la hauteur du bâtiment principal ainsi que des normes concernant les marges de recul.

CV-2014-05-21

Adoption du Projet de règlement RV-2014-13-45 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (vente de véhicules récréatifs, route du Président-Kennedy, secteur Pintendre)

Réf. : [URBA-2014-093](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'adopter le projet de règlement RV-2014-13-45 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2014-093.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-22

Félicitations au vérificateur général de la Ville

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé à l'unanimité

De féliciter le vérificateur général de la Ville pour l'excellence de son travail dans la recherche de l'efficacité de l'administration municipale.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-23

Félicitations aux membres du personnel de la Ville et au comité consultatif de toponymie de la Ville

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé à l'unanimité

De féliciter les membres du personnel de la Ville concernés et le comité consultatif de toponymie de la Ville pour l'excellence du travail des membres du personnel de la Ville impliqué et au comité consultatif de toponymie de la Ville pour l'excellence de leur travail dans l'harmonisation odonymique de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-24

Fermeture temporaire de rues pour la tenue de la boucle du Grand défi Pierre Lavoie

Réf. : [DEV-2014-075-R-1](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller René Fortin

De fermer temporairement les rues mentionnées à la fiche de prise de décision DEV-2014-075-R-1, pour le passage de la boucle du Grand défi Pierre Lavoie le 14 juin 2014 et d'offrir les services requis à titre d'aide logistique selon les disponibilités matérielles et financières des directions concernées pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-25

Tirs à blanc par Les arquebusiers de kébec inc.

Réf. : [DEV-2014-115](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'autoriser Les arquebusiers de kébec inc. à procéder à des tirs de balles à blanc sur la pointe ouest du parc du Rigolet dans le cadre de la Fête de l'eau, le 7 juin 2014.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-26**Adoption des nouveaux odonymes**Réf. : [URBA-PSU-2014-011](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'adopter les nouveaux odonymes en remplacement des noms de rues problématiques, tels qu'ils sont mentionnés en annexe à la fiche de prise de décision URBA-PSU-2014-011.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-05-27**Avis de motion d'un règlement modifiant le règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général, la sécurité et les animaux**

Le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement modifiant le règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général, la sécurité et les animaux.

Ce règlement a pour objet de permettre la consommation de boissons alcoolisées à partir d'une cannette d'aluminium dans un endroit public, lorsque la consommation de boissons alcoolisées y est permise.

CV-2014-05-28**Période d'intervention des membres du conseil**

Quelques membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2014-05-29**Période de questions**

Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2014-05-30

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

À 21 heures 05, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, assistante-greffière
